

# Les 4 Centres organisateurs

**octobre,**  
**mois de la**  
**JUSTICE**  
**AMIABLE**

**2<sup>ème</sup> édition**  
Du 1<sup>er</sup> au 16 octobre 2020

**5 événements**  
pour découvrir et échanger autour  
des modes amiables de règlement  
des conflits et de leurs mises  
en pratique.

Une initiative  
de Barreaux  
Normands

Informations : [f moisdelajusticeamiable](https://www.facebook.com/moisdelajusticeamiable)  
Inscriptions : [contact@moisdelajusticeamiable.fr](mailto:contact@moisdelajusticeamiable.fr)  
et auprès du Centre de votre Barreau.

Un événement organisé par



En partenariat avec:



**Centre de Justice Amiable du Barreau de Dieppe**

Les Avocats du Barreau de Dieppe sont nombreux à être formés à la pratique de la médiation. Depuis 2017, ils interviennent, via le Centre, dans tous types de litiges et reçoivent les particuliers lors de permanence.

☎ 06 40 74 84 42  
✉ [centredejusticeamiable.dieppe@orange.fr](mailto:centredejusticeamiable.dieppe@orange.fr)  
📍 Maison de l'Avocat - 48 bd. du Général de Gaulle 76 200 DIEPPE



**MEDIAT'EURE, Centre de Médiation du Barreau d'Évreux**

L'Association MÉDIAT'EURE a été créée en 2015 à l'initiative d'avocats médiateurs. Elle regroupe une quinzaine de médiateurs, tous titulaires du Diplôme Universitaire de Médiateur et formés aux techniques de médiation.

☎ 02 32 38 68 94 - ✉ [mediateure27@gmail.com](mailto:mediateure27@gmail.com)  
📍 3 rue de Verdun 27000 ÉVREUX



**Centre de Justice Amiable du Barreau du Havre**

Le Centre de Justice Amiable créé fin 2015 par des avocats du Barreau du Havre formés aux techniques des modes amiables de résolution des conflits, et plus particulièrement à la Médiation, regroupe 17 Médiateurs titulaires du Diplôme Universitaire de Médiation qui interviennent à ce titre dans tout type de litiges.

☎ 06 58 94 13 93  
✉ [centredejusticeamiable.lehavre@gmail.com](mailto:centredejusticeamiable.lehavre@gmail.com)  
📍 132 / 134 bd. de Strasbourg 76 600 LE HAVRE



**Centre de Médiation du Barreau de Rouen (CMBR)**

Le CMBR mène depuis 2001 des médiations dans tous les domaines. Il comprend plus de 25 médiateurs, tous avocats au Barreau de Rouen, qui combinent une expérience professionnelle en tant qu'avocat et une formation à la gestion des conflits et aux techniques de la médiation et de la communication.

☎ 02 44 84 65 67 - ✉ [info@mediation-rouen.fr](mailto:info@mediation-rouen.fr)  
📍 Maison de l'Avocat - 6 allée Eugène Delacroix 76 000 ROUEN

**octobre,**  
**mois de la**  
**JUSTICE**  
**AMIABLE**

Informations et inscriptions : [contact@moisdelajusticeamiable.fr](mailto:contact@moisdelajusticeamiable.fr)  
et auprès du Centre de votre Barreau.

Retrouvez *Octobre, mois de la justice amiable* toute l'année sur  
[f moisdelajusticeamiable](https://www.facebook.com/moisdelajusticeamiable)

Organisé par :



Un grand merci à nos partenaires :



petit  
lexique  
des **MODES**  
**AMIABLES**

➤ **MARD** : Modes Alternatifs de Résolution des Différends

➤ **Arbitrage** : Le litige est tranché, dans les limites de sa saisine, par un tiers arbitre choisi et rémunéré par les parties.

➤ **Conciliation** : Les parties recherchent un accord avec le juge saisi de leur litige ou un tiers bénévole désigné par lui. La solution peut être proposée par le conciliateur.

➤ **Médiation** : Processus volontaire par lequel les parties travaillent à la restauration de leur dialogue et à trouver un accord avec l'aide d'un tiers formé, neutre, indépendant et impartial. La solution émane des parties elles-mêmes.

➤ **Processus collaboratif** : Hors de toute procédure judiciaire, les parties s'entourent d'avocats formés spécifiquement et trouvent ensemble, au terme d'un processus structuré, un accord à leur différend.

➤ **Procédure participative** : Les parties, assistées de leurs avocats, s'engagent pour une durée déterminée à œuvrer conjointement et de bonne foi à la résolution amiable de leur litige ou à la mise en état de leur dossier.

## — ÉDITO

Crise judiciaire, crise sanitaire... 2020 précipite les ruptures, met le doigt sur les dysfonctionnements et accentue les tensions. Mais ne serait-elle pas, aussi, l'année de tous les possibles pour les Modes Amiables de Résolution des Différends ?

En 2020, la pertinence de notre évènement se justifie avec plus d'acuité encore : l'institution judiciaire, déjà habituellement à bout de souffle, a subi un KO technique. Les justiciables, les opérateurs économiques, déjà aux prises avec des soucis majeurs de sécurité sanitaire pour certains et de survie pour d'autres, n'ont ni les moyens ni l'énergie d'assumer en sus l'aléa judiciaire et le temps du procès. En présence de conflits, ils demanderont des réponses rapides, sécurisées et auxquelles ils seront étroitement associés.

C'est aussi cette année que la réforme de la procédure civile a imposé, à peine d'irrecevabilité, un préalable obligatoire de mode amiable de résolution de certains conflits avant toute saisine en justice. Nul doute que ce principe va se généraliser à d'autres contentieux dans un proche avenir.

Il nous faut nous préparer pour être force de proposition durant cette phase éminemment délicate : « le préalable obligatoire » est un secteur dans lequel nous sommes déjà très concurrents. Nous avons pourtant tous les atouts pour nous démarquer mais l'opinion publique continue à nous cantonner au procès !

Changer cette image au sein de la profession mais aussi en-dehors, notamment dans les entreprises, est l'ambition qui a guidé nos choix pour cette édition 2020.

**Aussi, nous vous attendons nombreux dans cette belle aventure professionnelle, intellectuelle et humaine qu'est Octobre, mois de la justice amiable.**

— Marie-Paule Voisin Dambry  
Présidente du Centre de Justice Amiable du Barreau de Dieppe

— Agnès Chanson  
Présidente du Centre de Justice Amiable du Barreau du Havre

— Laurence de Palma  
Présidente du Centre de Médiation du Barreau d'Evreux

— Eric Baudeau  
Président du Centre de Médiation du Barreau de Rouen

## — FORMATION CERTIFIANTE AU PROCESSUS COLLABORATIF

**Jeudi 1<sup>er</sup>, vendredi 2 et samedi 3 (matin) octobre / Jeudi 5, vendredi 6 et samedi 7 (matin) novembre | 9 MAISON DE L'AVOCAT, ROUEN**

5 jours pour découvrir le droit collaboratif et acquérir de nouvelles méthodes d'approche, d'analyse et de prise en charge des conflits, par le développement des techniques de communication, de négociation raisonnée et de gestion des conflits. À l'issue de la formation, les participants seront habilités à pratiquer le processus collaboratif.

**Intervenants :** Association Française des Praticiens du Droit Collaboratif

### Informations pratiques :

- ▶ Heures de formation validées : 36h
- ▶ Coût : 1 500 € - Tarif réduit - 30 ans : 1 200 €

**Contact :** Centre de médiation du Barreau de Rouen  
Isabelle JORON - 02 35 71 08 08 - [ijoron@sfr.fr](mailto:ijoron@sfr.fr)

## — LE REGARD DU PSYCHOLOGUE SUR LA RESOLUTION AMIALE DU CONFLIT-ACTION EN DROIT DE LA FAMILLE

**Mercredi 7 octobre | 14h-17h | 9 LIEU A DEFINIR, LE HAVRE**

Une formation au système familial et à ses enjeux afin d'aider le professionnel à rester neutre et indépendant dans le processus de reconstruction du lien familial. Objectifs : définir la notion de famille, connaître les transformations et permanences, identifier les modes de communication familiaux et leurs enjeux, penser sa posture de tiers dans le système familial.

### Intervenantes :

- ▶ Agnès CHANSON, avocate-médiatrice
- ▶ Anne SYS FOLLIOT, psychologue-psychothérapeute

### Informations pratiques :

- ▶ Heures de formation validées : 3h
- ▶ Coût : 30 €

**Contact :** Centre de Justice Amiable du Barreau du Havre  
Agnès CHANSON – 06 80 66 15 76 - [agneschanson@outlook.fr](mailto:agneschanson@outlook.fr)

## — LA MEDIATION DEMATERIALISEE

**Lundi 12 octobre | 8h30-12h | 9 MAISON DE L'AVOCAT, ROUEN**

A travers des témoignages concrets, une matinée pour découvrir, échanger et prendre du recul sur la médiation à distance : ses outils, les expériences menées en France ou à l'étranger (les travaux de Serge Roy au Canada par exemple), les questions qu'elle pose, etc. Une question au cœur du débat : tous les domaines de la médiation sont-ils compatibles avec une médiation à distance ?

### Intervenantes :

- ▶ Catherine KERSUAL, avocate-médiatrice
- ▶ Anne-Marie NOS, médiatrice

### Informations pratiques :

- ▶ Heures de formation validées : 3h30
- ▶ Coût : 30 €



Formation accessible en visioconférence

### Contacts :

Centre de médiation du Barreau de Rouen :  
Catherine KERSUAL - 02 35 08 32 10 - [catherine.kersual@wanadoo.fr](mailto:catherine.kersual@wanadoo.fr)  
Centre de Justice Amiable de Dieppe :

Anne-Marie NOS - 06 62 14 26 85 - [nosannemarie@wanadoo.fr](mailto:nosannemarie@wanadoo.fr)

## — LE ROLE DE L'AVOCAT EN MEDIATION : COMMENT BIEN ACCOMPAGNER MON CLIENT ET VALORISER MA PRESTATION ?

**Jeudi 15 octobre | 10h-12h / 14h-16h | 9 MAISON DE L'AVOCAT, ROUEN**

Une journée de formation et débat autour des pratiques des avocats accompagnants en médiation. Pourquoi proposer la médiation à nos clients ? Quand et comment la proposer ? Comment accompagner mon client ? Quelle plus value de la médiation pour mon cabinet ? Comment la valoriser et la facturer ?

### Intervenants :

- ▶ Laurence DE PALMA-PAPET, avocate-médiatrice
- ▶ Frédéric CANTON, avocat-médiateur

### Informations pratiques :

- ▶ Heures de formation validées : 4h
- ▶ Coût : 30€

**Contact :** Centre de Médiation du Barreau d'Evreux (Médiateur'Eure)  
Laurence de PALMA-PAPET - 02 76 38 92 71 - [lp.avocat.eure@gmail.com](mailto:lp.avocat.eure@gmail.com)



Formation accessible en visioconférence

## — LA MEDIATION, UNE OPPORTUNITE POUR L'ENTREPRISE ? DE L'IMPORTANCE DES CLAUSES DE MEDIATION DANS LES CONTRATS

**Vendredi 16 octobre | 9h-14h | 9 MAISON DE L'AVOCAT, ROUEN**

Une journée de témoignages et débats entre entreprises, assureurs, avocats et médiateurs pour faciliter la mise en pratique de la médiation en entreprises et échanger sur les besoins de chacun. 3 futures médiatrices restitueront le diagnostic des entretiens menés auprès de chefs d'entreprise.

### Intervenants :

- ▶ Soraya AMRANI MEKKI, professeure agrégée de l'Université Paris Nanterre, vice-présidente de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, Directrice de l'axe justice judiciaire, amiable et numérique (CEDCACE).

- ▶ Eric Baudeau, avocat honoraire-médiateur

### Informations pratiques :

- ▶ Heures de formation validées : 5h
- ▶ Coût : 30 €

**Contact :** Centre de médiation du Barreau de Rouen  
Eric Baudeau - 06 61 98 54 01 - [eric.baudeau@gmail.com](mailto:eric.baudeau@gmail.com)



Formation accessible en visioconférence

## Les Modes Amiables de Résolution des Différends s'installent dans notre système judiciaire et dans notre société. Parlons-en !

En 2020, malgré les difficultés liées au Coronavirus, les Centres de Médiation et de Justice Amiable des Barreaux de Dieppe, Evreux, Le Havre et Rouen s'unissent une nouvelle fois pour promouvoir les MARD sur le territoire haut-normand.

*Octobre, mois de la justice amiable #2* est l'occasion pour les avocats, futurs avocats, professionnels de la justice, assureurs ou chefs d'entreprise de découvrir d'autres formes de résolution des conflits, d'accroître leurs compétences et de renforcer le panel des solutions proposées à leurs clients, à leurs assurés, à leurs collaborateurs.

*Octobre, mois de la justice amiable #2* est aussi une fenêtre sur l'avenir : plus humains, plus collaboratifs, plus rapides, moins chers et (2020 nous l'aura prouvé) plus adaptables que le recours au juge, les MARD s'installent dans notre système judiciaire. Ils sont une opportunité nouvelle pour les cabinets d'avocat qui sauront accompagner leurs clients dans cette alternative.

Pour tout cela, en octobre 2020 sautez le pas ! En présentiel ou à distance, participez à l'un de nos 5 moments d'échanges et de partage.

Bienvenue dans cette deuxième édition d'*Octobre, mois de la justice amiable !*